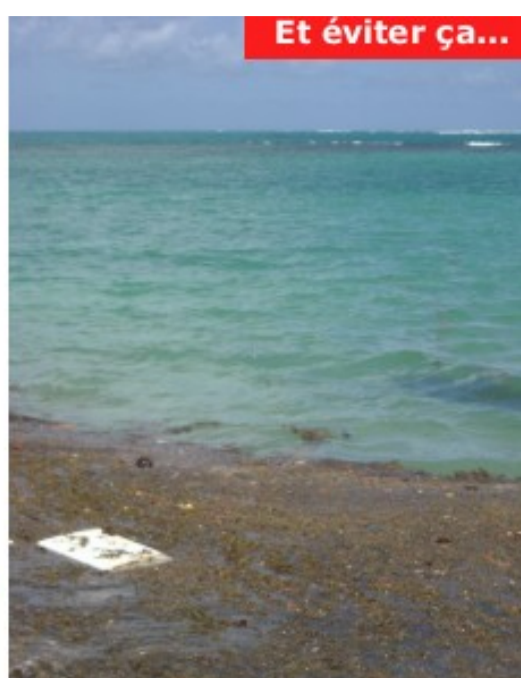


Le guide du "bon plagiste"

Avec l'aimable participation de l'Observatoire du Milieu Marin Martiniquais

Enfin, les vacances sont arrivées ! Vous allez certainement profiter de la plage et de ses plaisirs variés.



En bateau :

- Je ne jette pas l'ancre sur le récif ou sur l'herbier; je préfère les bouées d'amarrage ou je jette l'ancre sur une zone de sable;
- Je ne jette aucun déchet à la mer ;
- Je ne vidange pas mon bateau dans la mer, j'utilise les cuves mises à ma disposition.



En plongée "libre" (palmes, masque et tuba) ou en plongée "bouteille"

- Je reste à distance des coraux, les coups de palmes les cassent très facilement;
- Je ne prélève rien, ni coquillages ni coraux, je les regarde ou je les prends en photo.
- Je ne dérange rien sous la mer ;
- Je respecte la fragilité des éponges;
- Je ne chasse pas en plongée-bouteille.

Je suis chasseur sous-marin :

- Je respecte la réglementation de cette activité ;
- Je me renseigne sur la taille des captures et je ne prélève que des animaux adultes.

**La protection de l'environnement est l'affaire de tous.
Merci à vous et bonnes vacances !**

Pour plus de renseignement et visualiser de magnifiques espèces de corail à la Martinique,

consultez le site de l'OMMM : www.ommm.org

Baignades.sante.gouv.fr est un site édité par le Ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports et de la vie Associative présentant des informations sur les résultats des contrôles de qualité des eaux de baignades en France et dans les DOM, ainsi que des recommandations.